

# API ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION ET DES SERVICES PUBLICS

Service-Public.gouv.fr

*Fiche API d'accès aux données publiques*

**Description:** Fiche API d'accès aux données publiques de l'annuaire de l'administration – Service-Public.gouv.fr

**Site de diffusion :** <https://www.service-public.gouv.fr>>Annuaire de l'administration

**Auteur :** Direction de l'information légale et administrative (DILA)

**Fournisseur :** [Direction de l'information légale et administrative \(DILA\)](#)

**Nom des bases de données :** Référentiel de l'organisation administrative de l'Etat et Base de données locales

**Mise à jour :** 1<sup>er</sup> octobre 2025

## Contenu des données

Le [Référentiel de l'organisation administrative de l'Etat](#) et la [Base de données locales](#) sont édités et diffusés sous la responsabilité de la DILA.

L'API Annuaire de l'administration et des services publics- Service-Public.gouv.fr permet de rechercher et de consulter les administrations et services publics nationaux et de proximité.

Cette API est libre d'accès et permet de consulter les données suivantes :

- du Référentiel de l'organisation administrative de l'Etat :

    les institutions (présidence de la République, Premier ministre, Gouvernement, Parlement, ...)

    les juridictions (Conseil d'État, Cour de cassation, cours d'appel, tribunaux administratifs, ...),

    les ministères,

    les directions d'administration centrale,

    les autorités indépendantes, les hautes autorités, les établissements publics,

    les ambassades...

Elle fournit leurs coordonnées (adresses, téléphones, site internet, coordonnées de géolocalisation, etc.), l'arborescence de leur organisation, le nom de leur(s) responsable(s).

- de la Bases de données locales :
  - les mairies, les services de l'Etat,
  - les organismes sociaux, etc.

Elle fournit leurs coordonnées (adresses, téléphones, site internet, horaires d'ouverture, coordonnées de géolocalisation).

## Mise à jour des données

---

Les données sont mises à jour quotidiennement (jours ouvrés).

## Nature de l'application

---

L'API Annuaire de l'Administration et des service-publics de Service-public.gouv.fr est une interface de programmation d'applications permettant d'accéder directement aux données des annuaires de service-public.fr en fonction de critères de sélection prédéfinis.

Ainsi les résultats pourront être obtenus au format JSON, CSV ou Excel.

## Utilisation

---

L'utilisation de l'API Annuaire de l'administration et des services-publics se fait en deux temps :

- Lancement d'une requête d'interrogation/filtrage en passant différents paramètres ;
- Prévisualisation des premiers résultats ou téléchargement des données complètes.

Les résultats peuvent être obtenus [en JSON, CSV et Excel](#).

La description du modèle de données de l'API se trouve [ici](#).

Une documentation d'aide aux développeurs est disponible [ici](#).

Pour plus de précisions sur l'utilisation de l'API et pour faciliter l'accès et la réutilisation des données ouvertes, consulter cette [rubrique](#).

## Evolution

---

Des mises à jour de l'API sont réalisées par l'éditeur OpenDataSoft. Elles sont mises à disposition à l'initiative de la DILA.

## Mise à disposition de l'API

---

L'API Annuaire de l'Administration et des services publics de service-public.fr est disponible sur le site [api-lannuaire-administration](#), [api.dila.fr](#) ; elle est également référencée sur [data.gouv.fr](#).

## Conditions d'utilisation

---

L'API Annuaire de l'Administration et des services publics est utilisable gratuitement.

Réutilisation des données et Avertissement sur les données personnelles : **voir fiches**

Référentiel de l'organisation administrative de l'Etat et Base de données locales du site Service-public.fr.

## Nous contacter

---

Direction de l'information légale et administrative

Administration des données

26, rue Desaix 75727 Paris Cedex 15

[donnees-dila@dila.gouv.fr](mailto:donnees-dila@dila.gouv.fr)

Toutes ces informations sont disponibles sur [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr) et dans le [Répertoire des informations publiques](#) de la DILA.